

Publié le 24 novembre 2009

## **Puy St-Vincent : Une station familiale dans l'ère durable**

La Sem Les Écrins, qui exploite le domaine skiable de la station familiale de Puy St-Vincent dans les Hautes-Alpes, a réalisé en 2008 une analyse environnementale de ses activités qui a débouché sur la mise en place de différentes actions visant à maîtriser l'impact sur le milieu naturel. Un engagement qui découle d'une démarche qualité cohérente.



Avec ses 75 km de pistes de ski alpin perchées dans le massif des Écrins, la station de Puy St-Vincent est l'une des destinations familiales les plus prisées des Hautes-Alpes. Déléataire de service public pour l'exploitation du domaine skiable de Puy St-Vincent, la Sem Les Écrins peut se prévaloir d'un chiffre d'affaires pour le moins confortable (environ 7 M€) par rapport à la puissance de remontées mécaniques dont elle dispose. Une situation due à une exposition de la station particulièrement favorable, qui lui assure un enneigement exceptionnel tout au long de la saison.

Des remontées, la station en compte onze, six télésièges et cinq téléskis. Et comme les autres gestionnaires de domaines skiables, la Sem Les Écrins investit régulièrement pour remplacer ses appareils par de nouveaux modèles, plus performants, et donc moins énergivores. En 2000, la société a substitué un télésiège quatre places débrayable à la télécabine de la Bergerie et renouvelé le télésiège deux places des Prés par un télésiège débrayable six places en 2005. Deux ans plus tard, ce sont les téléskis des Lauzes qui ont été remplacé par un télésiège quatre places. En 2010, le télésiège de l'Arlésienne et le téléski du Rocher Noir devraient eux aussi être remplacés. Coût de l'opération : environ 5,5 M€. « Tout est autofinancé, nous essayons donc de faire des

investissements cohérents avec nos capacités financières », souligne Jean-Claude Anthouard, le directeur de la Sem.

En plus des travaux de modernisation de son parc, l'opérateur des remontées mécaniques de Puy St-Vincent a décidé en 2008 de dresser un état des lieux de l'impact environnemental de ses activités. « Nous sommes investis dans une démarche de qualité en général, tant au niveau de la sécurité que de l'environnement, en partenariat avec la municipalité », note le directeur de la Sem les Ecrins.

Face aux risques de pollution des sols, un bac de rétention et un local dédié aux produits polluants ont été construits dans le magasin de pièces détachées de la station. L'analyse environnementale a par ailleurs abouti à la mise en place du tri sélectif, doublée d'actions de sensibilisation des employés et du grand public. Enfin, concernant les transports, l'entreprise incite les employés à l'utilisation des transports en commun mis en place par la Sem et la Communauté de communes du Pays des Ecrins, ainsi qu'au covoiturage pour réduire le recours aux voitures individuelles.

Par Marie-Anne RAMAZZINA